

# ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE D'ENTRAIDE

## DU JURA

### Rappel des subventions qui peuvent vous être accordées pour les séjours enfants



#### MINISTERE

Aide accordée sous la condition d'avoir un indice INM  $\leq$  à 488

Concerne les séjours en **centre aéré, colonie, classes verte, de mer, de neige et de découverte, séjours linguistiques, gîtes de France, Villages Vacances, Maisons Familiales.**



#### ASCE 39

Aide accordée sous la condition d'avoir un indice INM  $\leq$  à 488

Aide accordée sous la condition d'avoir un Quotient Familial  $\leq$  à 860 €

Calcul du QF ASCEE 39 :

<b>A</b>	Revenu imposable / 12
<b>B</b>	Prestations familiales mensuelles + allocations prénatales ou de maternité
<b>C</b>	Total A + B
<b>D</b>	Nombre de personnes vivant au foyer (+ 1 si parent isolé)
<b>QF =</b>	C / D

Concerne les **séjours en centre aéré, colonie, classe verte, de découverte, de mer et de neige**  
(Imprimé ci-joint à renvoyer avant le 31 décembre au Bureau ASCE de Lons – 03.84.86.80.17).



#### URASCE

Le dossier « formulaire de demande d'aide » est à remplir et à envoyer à l'URASCE.  
(formulaire sur le site ASCE39, nous transmettre vos dossiers avant envoi)



#### FNASCE

Aide accordée sous la condition d'avoir un Quotient Familial  $\leq$  à 750 €

Calcul du QF FNASCE :

<b>A</b>	Revenus annuels déclarés total avant déduction / 12
<b>B</b>	Prestations familiales mensuelles + allocations prénatales ou de maternité
<b>C</b>	Total A + B
<b>D</b>	Nombre de personnes vivant au foyer (+ 1 si parent isolé)
<b>QF =</b>	C / D

Concerne **uniquement** les **séjours organisés par l'ASCE, la FNASCE, la REGION, la MGET, le CGCV.**  
(sur le site FNASCE)

**Aides financières accordées par l'ASCE. 39**  
**pour participation à des séjours d'enfants**  
en  
Centre aéré / Colonie  
Classe verte, de découverte, de mer et de neige

**Modalités**



**Ces aides viennent compléter :**

- l'aide pouvant être obtenue auprès de la DREAL
- les aides éventuellement accordés par la FNASCE (séjours CGCV) et l'URASCE

**1 - Conditions**

- Enfants de moins de 18 ans.
- Etre à jour de sa cotisation ASCE.
- Aide accordée sous la condition d'avoir un indice INM  $\leq$  à **488**
- Avoir un QF  $\leq$  à 860 €

**2 - Pièces à fournir**

- Imprimé de demande ASCE 39.
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédant le séjour.
- Relevé de prestations familiales de l'année du séjour.
- Photocopie d'une feuille de paye de l'année du séjour.
- Déclaration sur l'honneur de parent isolé.
- Certificat de présence et de paiement du(des) séjour(s).
- Justification des autres aides éventuelles.

**3 - Mode de calcul**

<b>A</b>	Revenu imposable / 12 (de l'année précédant le séjour)
<b>B</b>	Prestations familiales mensuelles + allocations prénatales ou de maternité (de l'année du séjour)
<b>C</b>	Total A + B
<b>D</b>	Nombre de personnes vivant au foyer (+ 1 si parent isolé) au moment du séjour
<b>QF =</b>	C / D

**4 - Montant des aides (sur la somme restant à charge S)**

	QF $\leq$	450 €	Aide =	50 % de S
450 € <	QF <	601 €	Aide =	35 % de S
601 € <	QF $\leq$	860 €	Aide =	20 % de S